



HAL
open science

L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée

Melanie Roussel

► To cite this version:

Melanie Roussel. L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée. Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2014, Rebelles au travail, 125, pp.49-68. 10.4000/chrhc.3903 . hal-03132358

HAL Id: hal-03132358

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03132358v1>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Mélanie Roussel

L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Mélanie Roussel, « L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 125 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 12 décembre 2014. URL : <http://chrhc.revues.org/3903>

Éditeur : Association Paul Langevin
<http://chrhc.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://chrhc.revues.org/3903>

Document généré automatiquement le 12 décembre 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

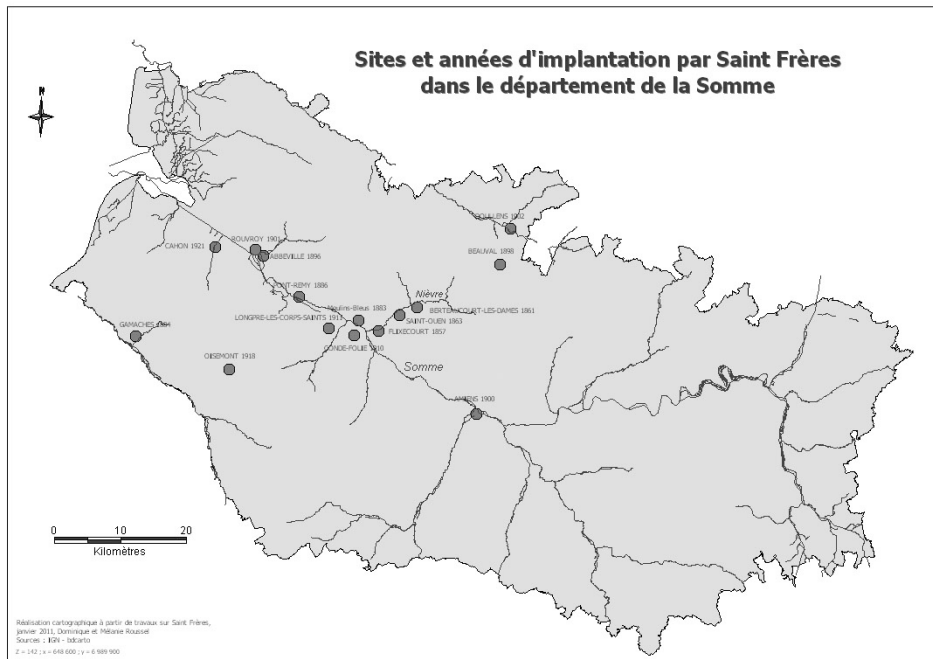
© Tous droits réservés

Mélanie Roussel

L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée

Pagination de l'édition papier : p. 49-68

- 1 La société Saint Frères, spécialisée dans le textile, évolue dans un contexte propice, celui de la grande expansion industrielle du XIX^e siècle. Son développement nécessite plusieurs aménagements à l'égard des travailleurs pour éviter tout *turn-over* et les maintenir disciplinés. Ce qu'on appellera par la suite le « paternalisme » s'avère alors être une forme de gérance appropriée à la maintenance sur sites d'une main-d'œuvre qualifiée et peu chère. Il devient donc le « meilleur » mode de gestion de la question ouvrière pour de nombreux industriels de l'époque, occasionnant par là des relations de travail ambivalentes, où se mêlent production, œuvres sociales et morales. Celui-ci propose ici des allocations familiales, une société de secours mutuels, des assurances sociales et une assistance aux vieux travailleurs (retraites et allocations temporaires), mais aussi des maisons et des jardins ¹, des écoles, des coopératives, des transports, un service médical, une maternité, des crèches, des colonies de vacances, des sociétés musicales et sportives, des cours afin d'apprendre le métier de tisserand, de menuisier et de mécanicien, des cours de couture ainsi que des enseignements ménagers à différents moments et en différents lieux du département de la Somme ².
- 2 La crise de 1929 engendre une chronicisation et une massification du chômage. Ce phénomène nouveau fait de la situation de chômage, une situation durable et non plus transitoire. L'entreprise Saint Frères n'échappe pas à ce temps erratique et en conséquence recourt à différentes mesures dont le licenciement. Le quotidien ouvrier varie alors de manière incertaine et les effectifs commencent à diminuer. Devenu un véritable « mastodonte » industriel³ à partir du dernier quart du XIX^e siècle, Saint Frères incarne un système qu'on pense impérissable, immuable, solide, et qui se veut la quasi unique source de travail. C'est cette dimension qui nous paraît essentielle si l'on veut comprendre la plus ou moins grande réactivité face à ces mesures et, par là, à une réorganisation générale de la société. Depuis leur implantation, ces établissements proposaient aux habitants « l'emploi à vie » et donc une stabilité dans les parcours professionnels, voire existentiels.
- 3 Quels sont les impacts de la crise sur le quotidien ouvrier au cours de cette période ? Quelles réactions vont susciter ces mesures, qui plus est sous la houlette d'un système paternaliste ? Cet article propose de saisir les possibilités de rébellion dans un système de domination visant à un contrôle total, en contexte de crise au sein d'un territoire circonscrit. Pour cela, nous ferons dans un premier temps un état des lieux de l'« unité » ouvrière, avant d'étudier les réponses au pouvoir plus clandestines, plus souterraines, issues de l'ère industrielle mais toujours actives sous la Grande Dépression. Enfin, nous nous attarderons sur celles relevant de l'espace public qui, en ces temps de crise, empruntent des chemins différents, en nous appuyant sur une recherche mêlant archives, principalement de type administratif⁴, et enquête ethnographique (dont une quarantaine d'entretiens) sur l'ensemble des sites de la Somme, et tout particulièrement celui de Flixecourt, « Saint des Saints » ⁵ (cf. carte ci-dessous).



Une « unité » ouvrière fractionnée par la crise

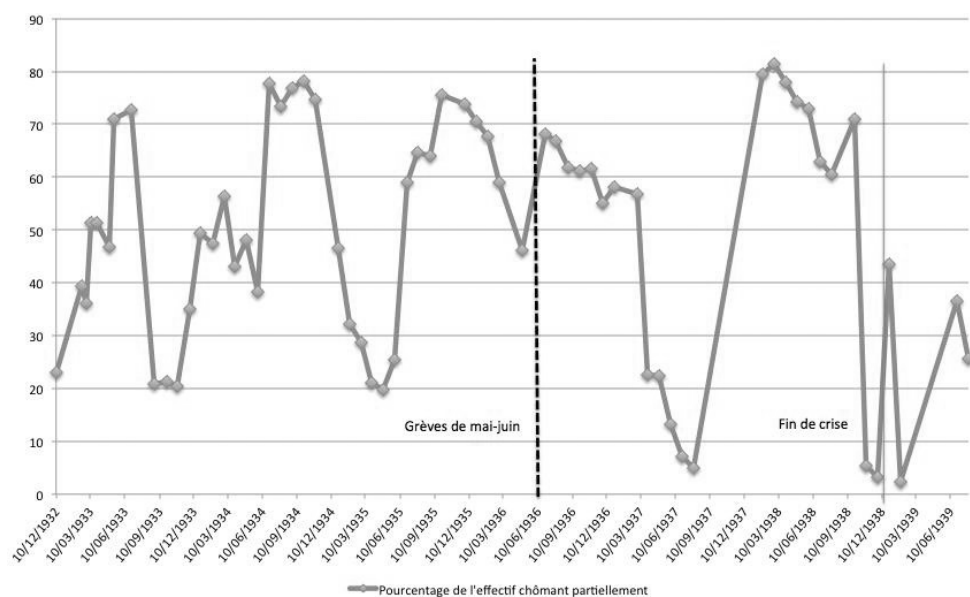
- 4 Revenons tout d'abord sur l'unité ouvrière mise à mal par l'aspect centrifuge de la diversité des expériences en temps de crise. L'unité laborieuse, en effet, se construit et subsiste en raison d'un même « destin » partagé par les travailleurs des bastions ouvriers. En mars 1931, à Flixecourt (2 950 habitants), 70 % des hommes en âge d'exercer travaillent chez Saint Frères, contre 39 % des femmes. 73 % des hommes exerçant une profession la réalisent chez Saint Frères, contre cette fois 78 % des femmes, en tant que tisserand(e)s, cordiers, ourdisseuses, couseuses, contremaîtres(ses)⁶, etc. pour la production de bâches, câbles, cordages, ficelles, filets, sacs, stores, tapis, toiles, tissus d'ameublement, vêtements de protection.
- 5 La crise, au contraire, introduit une tendance à l'hétérogénéité. Avant de subir pleinement l'impact de la crise des années 1930 qui devient explicite avec le krach boursier du jeudi 24 et du mardi 29 octobre 1929, les établissements Saint Frères font face à une baisse de la consommation, laquelle participe à ce que Joseph Soavi nomme « la crise de stabilisation de 1927-1928 en France »⁷. Dès 1929, le secteur du textile et du vêtement, dont la moitié de la production est exportée, se trouve en difficulté du fait de l'effondrement du commerce mondial. La concurrence étrangère, toujours présente, exerce une contrainte supplémentaire. À la fin de l'année 1930, les choses s'accroissent encore un peu plus avec une baisse d'approvisionnement en matières premières, d'environ 50 % dans la Somme. Deux phases distinctes se révèlent lorsqu'on analyse cette crise en France. Elles correspondent aux deux grandes accélérations de la dépression⁸. La première s'étend de 1931 à 1932-1933, notamment en zone rurale. La seconde survient en 1934-1935, suite au fiasco de la reprise de 1933 et s'étend à l'ensemble de la société salariale. Une rechute est également enregistrée en 1937-1938. À l'aube de la guerre, l'économie française n'a d'ailleurs toujours pas retrouvé le niveau de 1929. L'entreprise Saint Frères a donc recours à différentes mesures pour faire face aux contractions et fluctuations du marché à partir de juin 1931. Elle tente alors d'atténuer les dépenses, et repense l'organisation générale de la société. La direction penche en faveur d'une baisse des investissements comme beaucoup d'autres industriels de l'Hexagone, tout en poursuivant l'optimisation des moyens de production, particulièrement avec l'introduction en 1932 du travail en deux équipes successives : 2 x 8, ou double équipe (les 3 x 8 sont mises en place en mai 1938)⁹.
- 6 Outre ces options, Saint Frères pratique également les licenciements, le chômage partiel et la réduction de salaires ainsi que la suppression des circuits de ramassage ouvrier. Sur les 14

usines de la Somme (dont 6 accolées les unes aux autres, au cœur de la vallée de la Nièvre), la société n'en comptabilise plus que 11 en 1938 et ferme aussi 4 ateliers au cours de cette période, pour ne parler que de la Somme (au 20 juin 1932, 2 usines et 5 ateliers ne fonctionnent déjà plus). Avant les premiers licenciements, le 30 juin 1931, 9 448 personnes travaillent dans les 14 unités de production. À la veille de 1936, précisément le 28 décembre 1935, l'entreprise ne compte plus que 7 196 salariés (- 24 %), l'effectif le plus bas au cours de cette période de dépression. Le 28 janvier 1939, à la fin de cette crise, on n'enregistre plus que 7 711 employés (- 18 %). Cette restructuration ¹⁰ de l'entreprise est à l'origine d'une hétérogénéité plus importante des expériences vécues par le groupe ouvrier, qui s'en trouve ainsi fragilisé.

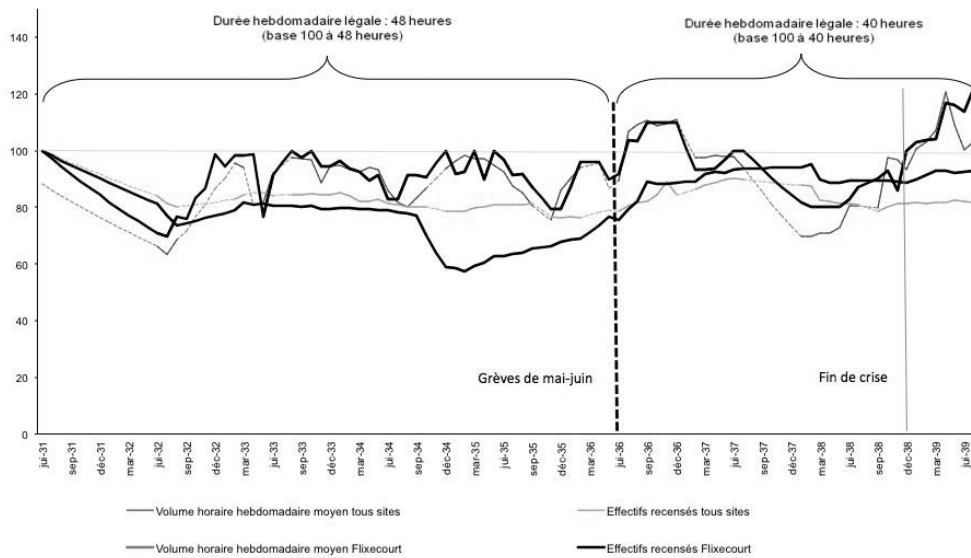
7 Les expériences en tant que chômeur partiel, chômeur complet, « passager », « mis de côté », « excommunié », travailleur « du dedans » ou « du dehors », « transféré » se réalisent au sein d'un même territoire.

8 Le 28 décembre 1935, moment le plus ténébreux pour les effectifs, 71 % des ouvriers chôment entre trois et seize heures trente par semaine (cf. premier graphique ci-après). Moins d'un an après le passage aux 40 heures (le 28 mai 1937), certains chôment encore quatorze heures quarante-cinq. Le 28 janvier 1938, le chômage partiel atteindra même 24 heures par semaine. Les effectifs des chômeurs partiels, tout comme le temps de travail hebdomadaire par site et par atelier, ne vont cesser de fluctuer tout au long de cette période. Le second graphique représente une moyenne du temps de travail hebdomadaire de l'usine de Flixecourt, ainsi que de l'ensemble des unités de production de la Somme. Il ne distingue pas la durée hebdomadaire par atelier (5 pour Flixecourt, 39 pour toutes les usines), qui peut révéler une oscillation du volume horaire ouvré bien plus importante.

Pourcentage de l'effectif chômant partiellement sur l'ensemble des sites dans la Somme ¹¹



Volume horaire hebdomadaire moyen et effectifs des établissements de Flixecourt et de l'ensemble des sites ¹²



- 9 Parmi ces expériences disparates, on peut distinguer plusieurs cas de figure, allant du court terme à l'exclusion définitive. Les chômeurs complets nommés ici « passagers » se définissent par une mise au chômage de manière transitoire, pendant une période plus ou moins conséquente, de quelques jours à plusieurs mois, ce qui représente certes une césure dans leur trajectoire mais signifie surtout un retour tôt ou tard à la vie ouvrière au sein du système paternaliste. Les « mis de côté », quant à eux, représentent ces travailleurs auxquels la société laisse entendre une possible réembauche afin de constituer une armée de réserve en cas de reprise.
- 10 Rien de tel n'est envisageable pour les « excommuniés » ¹³, lesquels ne peuvent plus prétendre à cette vie quoi qu'il arrive, ayant attisé la colère de la direction par leur « indiscipline ». Ils perdent ainsi leur emploi, leur maison et leurs repères, leurs « bornes temporelles » érigées par ce modèle, allant de la naissance à la mort.
- 11 Les travailleurs « transférés » s'apparentent à la notion contemporaine de « reclassés » avec une injonction à la mobilité, mais de manière moins prononcée spatialement qu'aujourd'hui. S'y ajoute une variable qui complique encore le devenir professionnel : le fait d'être « du dedans » ou au contraire « du dehors » sur le plan résidentiel. En effet, le travailleur « du dehors » se définit à travers différents rapports administratifs comme celui issu des campagnes environnantes par opposition à celui « du dedans », c'est-à-dire habitant dans les communes où sont implantées les structures patronales, tout particulièrement l'usine. Les ouvriers « du dehors » sont les premiers congédiés, qui plus est de manière définitive, en raison notamment de la suppression des transports ¹⁴.
- 12 D'autres mesures incitées par les pouvoirs publics viennent fractionner encore un peu plus le groupe ouvrier. Dès 1930, les rapports du préfet de la Somme adressés au ministre de l'Intérieur, faisant un état des lieux de la situation dans le département, présentent dans un tableau les quatre initiatives privées à employer pour faire face à la crise. La troisième mesure concerne « l'élimination » (*sic*) du monde du travail des ouvriers étrangers et français âgés de plus de 60 ans. D'ailleurs Maryse Marpsat souligne également que « rejetée du monde du travail, cette population est aussi en voie d'être rejetée du chômage reconnu par l'institution. Les étrangers, les vieillards se trouvent à la frontière de la catégorie de chômeurs. » ¹⁵ Précisons que chez Saint Frères les étrangers n'apparaissent qu'au détour de tableaux indiquant le nombre de personnes chômant partiellement et la durée du chômage ¹⁶. Nous pouvons néanmoins estimer qu'ils représentent moins de 1 % des effectifs. Mais aussi petit soit l'effectif des étrangers ou des ouvriers âgés, cette initiative atteint toujours un peu plus ce collectif. Ce temps de crises génère donc un effondrement des certitudes dans un groupe antérieurement

vécu comme inaltérable et provoque alors une remise en question quant à l'avenir, voire renverse des trajectoires longtemps appréhendées comme « irréversibles ». La diversification des expériences de la crise renforce la désunion du groupe ouvrier Saint Frères. L'érosion des bornes temporelles et la variété de relations au temps dans ce contexte de crise complexifie le maintien ou la construction de l'unité ouvrière.

13 De plus, la scission de la CGT, en 1920, atteint durement les bastions Saint Frères. Les querelles incessantes et ardentes entre « confédérés » et « unitaires » marquent le dénouement du mouvement de l'été 1930 contre l'application de la loi sur les assurances sociales du 5 avril 1928¹⁷, précédant les premiers symptômes sévères de la crise pour l'entreprise. Ces querelles n'auront de cesse qu'en 1936 au moment de la réunification de la CGT. Les publications de la presse communiste décrivent, après ce conflit, de plus en plus vivement l'attitude des confédérés et des membres de la SFIO qui, selon eux, ne sont que « des traîtres à la classe ouvrière ». Les diatribes¹⁸ de *L'Enchaîné*, journal communiste, se succèdent sur ces « individus qui ont vendu leur âme au diable », en l'occurrence ici aux Saint. D'ailleurs une série d'articles sous le nom « Tribu des Saint », dont voici un extrait, est régulièrement éditée : « il sait (le Magnat Saint) qu'il n'a rien à craindre des chefaillons confédérés, ceux qui constamment réclament l'unité sur la plate-forme à Dumoulin, c'est-à-dire l'unité dans un front antirévolutionnaire, avec les meilleurs soutiens du régime capitaliste, avec les traîtres et arrivistes qui pullulent dans notre département. Les Bacquet-Saint, nettoyeurs de caisses syndicales, renégats et deux fois traîtres ; les Réchou, bluffeurs, menteurs, briseurs de grèves par excellence, qui, après avoir défendu devant les ouvriers, la loi d'escroquerie des assurances sociales, réclament aux frais des assurés la bagatelle de 20 000 francs par an pour défendre les intérêts à la caisse *Le Travail* ; les Thoyot, politiciens arrivistes, qui payèrent trois ans de cotisation au Parti socialiste pour se faire élire conseillers, tous ceux-là sont en rapports constants et amicaux de la Maison Saint. » (article signé L. H. du Syndicat unitaire régional du textile)¹⁹.

14 L'autorité dont fait preuve Pierre Saint, au cours du mouvement de l'été 1930 comme au quotidien, accroît également les inquiétudes des salariés. En effet, 72 ouvriers ne sont pas réembauchés à Amiens, selon *Le Progrès de la Somme*, journal à tendance radicale, du 12 août 1930, 82, d'après le rapport du commissaire spécial au préfet de la Somme, en date du 28 août. *Le Front Ouvrier*, journal communiste, du 12 annonce 80 licenciés dont 50 syndiqués unitaires²⁰. L'emploi d'anciens gendarmes par Pierre Saint comme concierges et pointeurs atteste des hostilités récurrentes entre les murs de la société Saint Frères. Certains même évoquent à Flixecourt un passage reliant certains ateliers réservé à l'origine aux tuyaux des chaudières, et réaménagé ensuite en couloir. Celui-ci aurait été régulièrement utilisé par Pierre Saint pour contrôler la bonne marche de son usine.

15 L'unanimité des ouvriers de Saint Frères dans ce contexte difficile n'est donc pas à l'ordre du jour. La victoire du Front populaire, dans lequel la gauche se rassemble, comme les ouvriers Saint Frères, marque la fin de la scission syndicale. On observe alors la multiplication par six des effectifs de la CGT réunifiée, en 1937, par rapport à ceux cumulés des deux organisations, confédérée et unitaire, en 1935²¹. *A contrario* la pluralité de trajectoires qui se dessine depuis 1931, en raison de la crise, se poursuit. Mais préalablement à cette effervescence autour de 1936, comment se manifestent les modes de protestation ? Avant de discuter les conflits publics entre 1931 et 1935, période la plus aigüe de la crise, nous ferons un bref détour par des résistances cachées, non structurées.

Des résistances cachées

16 Du consentement « réfléchi » aux joutes clandestines comme le sabotage, il réside dans la multiplicité des temporalités du quotidien un panel d'activités dissimulées²², révélatrices d'un désir de l'individu de préserver le contrôle sur la part subjective mais aussi objective de son temps de travail. Malgré une rationalisation de l'espace et du temps de plus en plus approfondie dans l'usine mais aussi dans le hors travail, donc dans un temps qui ne fait pas l'objet d'une rémunération, les ouvriers déploient des stratégies signifiant qu'ils sont et restent des individus habitant et travaillant le temps. Ces travailleurs demeurent acteurs de leur vie et donc de ce qui s'y rattache, dans le travail et au-delà de cette sphère²³.

- 17 L'usine, antre de la domination des frères Saint, est l'espace-temps de nombreuses ruses et tricheries, qui sont également des formes de résistances. Si la surveillance y est constante par le biais des « gardes-chiourme », le rejet de l'ordre établi y est consécutivement plus prononcé que dans le hors travail. L'assujettissement des ouvriers étant plus éprouvé pendant ces temps de l'usine, il n'est pas surprenant que les luttes clandestines y soient ardent. Nombre de travaux vont dans ce sens. Les recherches menées en psychologie sociale démontrent une soif de liberté et d'autonomie chez l'homme qui génère, lorsqu'il se sent en danger, des réactions de résistance²⁴ ; sociologues, anthropologues, historiens et politistes travaillant sur les mondes ouvriers démontrent que les pratiques de résistances s'articulent autour de l'autonomie au travail, la défense de la qualification et la maîtrise des rythmes de vie. Durant ces temps très rigides, les travailleurs mobilisent nombre de ruses pour s'y dérober, allant du freinage (ou rétention volontaire de l'effort²⁵), pratique répétitive à la sacherie, traduisant une forme de réappropriation du temps, à une négation totale du temps métrique de l'usine, par l'absentéisme volontaire²⁶ (provoquant une perte de profit pour l'entreprise difficilement quantifiable). Une dérogation temporaire à la durée du travail du 4 août 1930²⁷ tend à attester l'utilisation par les ouvriers de la maison Saint de l'absentéisme volontaire. Celle-ci indique que les ouvriers doivent réaliser une heure supplémentaire, du 5 au 9 août 1930, pour la bonne marche de la production. En effet, l'absence d'ouvriers pour cause de maladie entravait celle-ci. Difficile de ne pas faire ici de lien avec l'absentéisme volontaire, lorsque de nombreux cas de maladie sont répertoriés chez les ouvriers en début de mois d'août.
- 18 Deux autres activités de rébellion, face à ce temps de domination, font écho puisqu'elles aussi sont récurrentes dans l'histoire – tout du moins dans celle subséquente à l'ère industrielle – le sabotage et la perruque. Le sabotage consiste soit à abîmer délibérément certaines machines, soit à « mal faire » des pièces, à les bâcler. Les définitions de la perruque sont multiples dans la littérature sociologique, mais elles s'accordent sur le principe d'un détournement du temps de travail d'une part, du matériel, propriété de l'employeur, d'autre part (outillage, matières premières...) pour la réalisation d'objets qui eux échapperont à ce même patronat²⁸. Les matières premières et les outils nécessaires à cette industrie textile offrent un amas de possibilités pour « perruquer ». Effectivement, tissus, pelotes sont fréquemment dérobés afin de confectionner et rafistoler quelques vêtements. La perruque, lorsqu'elle revêt une allure quotidienne, peut au contraire être bénéfique à l'entreprise. L'acquisition répétée de matériaux ou l'utilisation réitérée des machines, débouchant sur un supplément de « revenu », peut favoriser une adhésion à la société par l'ouvrier.
- 19 Ces attitudes de refus ne sont pas exclusives à cette période et à ce secteur et, de par leur caractère secret, il est difficile de dire si elles ont augmenté ou diminué au cours de la crise des années 1930. Mais nous pouvons affirmer que, malgré un climat qui se prête au renvoi, les ouvriers continuent de s'emparer des interstices spatio-temporels favorables à ces pratiques.
- 20 Un événement de juin 1935 révèle l'existence de malfaçons afin d'obtenir un profit économique plus important²⁹. En croisant les rapports, il s'avère que les ouvriers ayant eu recours à cette pratique se trouvent dans une logique de contre-proposition du travail par rapport à celui prescrit pour bénéficier d'un meilleur rendement. Quatre pareurs de l'usine des Moulins-Bleus (sur la commune de l'Étoile) sont licenciés le 25 juin 1935 pour « fraude manifeste ». Ces travailleurs payés à la pièce ont modifié leur outil de travail, c'est-à-dire utilisé un pignon denté de 58 dents au lieu de 56, pour une meilleure production, contre l'avis de la direction qui décrète cette amélioration comme préjudiciable à la bonne fabrication des produits. Il s'agissait ainsi d'une accélération pour atteindre un niveau de rémunération acceptable, quitte à produire des pièces de mauvaise qualité. D'après un des quatre pareurs, également secrétaire local de la CGT, cette pratique était tolérée par le contremaître. Après constatation de cette infraction au travail prescrit par le directeur et l'annonce du congédiement des quatre pareurs, 759 ouvriers du site de L'Étoile se mettent en grève, 374 hommes, 372 femmes et 13 enfants, ce qui représente la totalité de l'effectif ouvrier des Moulins-Bleus. La direction annonce alors que l'un des quatre pareurs étant chargé de famille, celui-ci ne sera pas mis à la porte mais uniquement changé d'usine. Les conséquences de ces licenciements occasionneront la fermeture de l'usine du 26 juin au 2 juillet 1935. Cette décision est prise par

le directeur du site, par voie d'affichage d'un avis sur la porte. Une intervention du maire a lieu en faveur de mesures moins sévères ; mais elle n'aura pas d'écho. Des tracts du syndicat local seront distribués faisant appel à l'union des travailleurs des usines de la vallée contre ces sanctions engendrant la dissolution du seul syndicat local présent :

- 21 « Camarades,
 22 À Moulins-Bleus, la lutte est déclenchée...
 23 Le patronat Saint essaie d'abolir la seule section syndicale ayant jusqu'ici résisté à ses attaques.
 24 Pour une futilité, il licencie le secrétaire et trois de ses camarades.
 25 Nous protestons énergiquement contre cette mesure arbitraire bien digne de chefs fascistes.
 26 « Plus de syndicat : c'est la féodalité rétablie dans la vallée de la Nièvre »
 27 POUR NE PAS REDEVENIR DES ESCLAVES ;
 28 POUR NE PAS PERDRE LE PEU DE LIBERTÉ QUI NOUS RESTE ENCORE ;
 29 SOYEZ DE TOUT CŒUR AVEC NOUS, CAMARADES, PUSSEZ AUSSI UN CRI
 30 D'ALARME, UNISSEZ-VOUS et AIDEZ-NOUS !!! »³⁰
- 31 Il sera mentionné dans le questionnaire rempli pour le ministère du Travail par le préfet afin de relater le mouvement social³¹, que 27 travailleurs de l'usine des Moulins-Bleus, 18 hommes et 9 femmes, sont congédiés définitivement à la suite de ces épreuves de force. Parmi les licenciés, on recense 8 conseillers municipaux de gauche de la commune et les membres du conseil syndical ainsi que leurs familles. Ce rapport fait état, avec d'autres termes, d'une possible stratégie de la part de la direction pour évincer le dernier syndicat local et par là atténuer les tensions qu'il attise. Les documents observés ne précisent pas si ce syndicat a survécu ou non mais au 19 juillet, date du questionnaire, il est noté que : « Le but visé est sur le point d'être atteint car le syndicat ne pourra plus exister si aucune intervention ne se produit pour demander l'application de la loi de la liberté syndicale. »
- 32 Cette pratique exposée au grand jour offre à la direction l'opportunité de démanteler un réseau qui provoquait un manque à gagner substantiel pour l'entreprise et une amélioration des revenus des ouvriers au travers de la fraude consentie par un contremaître. Au cœur de l'atelier, c'est en effet une lutte permanente entre le patronat et les travailleurs, une lutte dont les deux adversaires ont conscience, mais qui n'est pas ouvertement déclarée. Chacun des opposants met en place des ruses, des tactiques, le plus souvent en faisant appel à un complice : le premier (le patronat) pour surprendre la fraude ; les seconds pour se réapproprier du temps, des outils, des matières premières, etc.³² Effectivement, il n'est pas rare de voir de la part des dominants une volonté de dislocation des collectifs qui, dans d'autres espaces-temps, pourraient provoquer des mobilisations dans l'espace public. Le patronat fait preuve, ici d'un grand sens du *kairos* et tout particulièrement en ce temps de crise en organisant entre autres la chasse aux « parasites » c'est-à-dire aux « fortes têtes ».
- 33 Ces « arts » du contournement et du détournement sont conceptualisés par Oskar Negt et Alexander Kluge à travers la notion d'*Eigensinn*³³. « Être soi-même » et « être avec les autres » est sa signification première qui traduit un profond désir de faire valoir son moi, sa nature à l'intérieur des temps de l'usine. L'historien Alf Lüdtké, représentant de l'*Alltagsgeschichte*, qui vise à réaliser une histoire du quotidien, utilise lui-aussi la notion d'*Eigensinn* dans *Des ouvriers dans l'Allemagne du XX^e siècle*, et ce pour exprimer cette idée selon laquelle « l'on n'en fait qu'à sa tête »³⁴. Ce concept fait, d'ailleurs, écho à celui de Michel de Certeau, l'« éthique de la ténacité » qui désigne les « mille manières de refuser à l'ordre établi le statut de loi, de sens ou de fatalité »³⁵. Il se traduit aussi à Saint Frères par des retards malgré le retentissement du « cornet » (*sic*) à trois reprises, une burette remplie de vin au lieu d'huile de graissage, des chansonnettes à tue-tête ou non, ou encore des reliquats des légendaires lundis nommés « Saint-Lundi »³⁶ (peu productifs et consacrés à discuter des beuveries du samedi et du dimanche). Ce panel de refus, ces « subjectivités rebelles » sont en amont de ce qu'Oskar Negt nomme l'« espace public oppositionnel/prolétarien »³⁷. Ce concept d'espace public prolétarien désigne des modes de communication et de formulation de l'expérience sociale qui sont propres aux dominés. Un autre concept avoisine également la notion d'*Eigensinn*, le concept de *texte caché*³⁸ que l'on doit à James C. Scott. Le *texte caché* est une réponse dissimulée à la domination sociale et il va de paire avec le *texte public* qui, comme son qualificatif l'indique,

est ouvert à tous. James C. Scott stipule qu'il s'apparente à une performance publique dans le sens où les acteurs incarnent le rôle assigné par l'autre (déférence pour l'un et grandeur pour l'autre). Un manquement dans ces représentations ne génère pas les mêmes conséquences. L'entorse au « jeu » peut entraîner pour le travailleur un renvoi. Ces critiques du pouvoir sont désignées comme zone « infrapolitique ». Les individus expriment de manière anonyme leurs actes, ce qui permet d'exprimer leurs insatisfactions sans pour autant se mettre en avant et ainsi éviter toute sanction.

33 Ces oppositions quotidiennes et « politiques » aux frères Saint se font pour une part au nom de la dignité ouvrière. Elles revendiquent la part d'humanité inaliénable des ouvriers malgré le travail harassant et dangereux ; et elles s'inscrivent à l'intérieur des temps de l'usine, comme dans ceux hors de l'usine (que nous ne pouvons développer ici). Ces manifestations d'évitement, d'ajustement, de réappropriation émergent avec l'avènement du capitalisme industriel. Ces différentes conduites sociales se trouvent donc déjà à la lisière de la lutte collective.

Une lutte paradoxale

34 Au cours de cette période de dépression, certains sites, bien que rebelles, luttent peu contre les licenciements ainsi que contre les autres mesures. En effet, cette situation de crise bouleverse « l'ordre des choses » et déstabilise les forces dont disposent les travailleurs, leur capacité à se regrouper et ainsi à devenir un contre-pouvoir au *leadership* patronal. Mais le consentement apparent est lié à des stratégies temporelles. La planification d'un probable licenciement ou d'une hypothétique réembauche s'avère être un argument pour mener ces luttes paradoxales. Face aux fermetures et aux licenciements, les travailleurs se taisent. Henri Lenglet (auteur des textes « Tribu des Saint » mentionnés ci-dessus), secrétaire permanent de l'Union régionale Somme-Oise de la CGT-U, réputé pour ses attaques répétées et pour ses incitations à la mobilisation contre la maison Saint, pousse épisodiquement les ouvriers à la reprise du travail, enrayant ainsi un prétexte supplémentaire au patronat de les congédier.

35 Le site des Moulins-Bleus manifeste régulièrement son mécontentement et ainsi signifie son existence en tant que contre-pouvoir, mais il ne prend pas réellement part aux protestations contre la crise et le chômage (tout du moins dans les documents que nous avons pu collecter). Flixecourt, au contraire, est l'espace public où le refus des mesures employées pour « faire face à la crise » s'exprime le plus (sachant qu'un atelier au complet y sera fermé). En 1934, après l'annonce par voie d'affichage de la fermeture du tissage de jute de toile ordinaire le 31 octobre, 301 tisseurs (153 hommes, 115 femmes et 33 enfants) sur les 1 085 ouvriers cessent le travail du 16 octobre à 9 h 45 jusqu'au 17 octobre à 7 h 30. Ils demandent l'annulation de cette décision, qui est refusée par les patrons. À la suite de cette réponse, un rapport administratif relate qu'un syndicat se forme. La plupart des licenciés sont aussitôt réembauchés, alors que les « fortes têtes » sont « excommuniées ». Ces exclus se sont fait remarquer par la direction depuis les événements d'août de la même année : « On a laissé entendre qu'un tri serait opéré et que ne seraient pas réembauchés, notamment, ceux et celles qui ne donnaient pas satisfaction dans leur travail : les indisciplinés et provocateurs de troubles, lors de la récente grève, en août dernier, des ouvriers du tissage... »³⁹.

36 Les travailleurs incriminés sont signalés lors du mouvement qui débute le 27 août de la même année⁴⁰. Le 25 août 1934, après que l'« Harmonie des établissements Saint Frères » de Flixecourt eut déposé une gerbe devant le monument aux morts au son de l'hymne national, l'ouvrier Siret, demeurant à Flixecourt, considéré comme un extrémiste militant par les autorités, hurle : « Vive les soviets ! » Les « gendarmes et les gardes mobiles sont à la disposition des coffres-forts ! ». Il développe ensuite un discours partisan auprès des 500 personnes qui semblent acquiescer. Deux jours plus tard, le même Siret refuse de suivre une injonction du directeur et invite ses collègues à cesser le travail, ce qu'ils feront toute la matinée en chantant *L'Internationale*. L'information est aussitôt transmise au siège à Paris qui ordonne le renvoi de Siret et la fermeture temporaire de l'atelier de tissage. En tout début d'après-midi, à 13 heures, au cours de la rentrée, une centaine de travailleurs, en se tenant aux portes de l'usine, réussit à dissuader certains salariés de reprendre le travail. Henri Lenglet

investit le mouvement et tente d'en prendre la tête en conviant les employés à une réunion sur la place du village. Après une analyse des causes du conflit, il invite les travailleurs à cesser la politique du « se croiser les bras » et à mandater des personnes pour discuter avec le directeur responsable. Les 120 travailleurs rejoignent alors l'usine en chantant. Par le biais du commissaire spécial, la délégation est reçue par le directeur accompagné par le maire et conseiller général de Flixecourt. Mais la direction reste inflexible. Henri Lenglet prend une fois de plus la parole afin d'inciter les grévistes à retourner travailler pour parer à toutes conséquences néfastes pour la classe ouvrière. Par solidarité, les ouvriers mobilisés choisissent néanmoins de poursuivre le mouvement. Des piquets de grève sont alors programmés pour faire barrière aux non-grévistes ; et pour faire poids, les travailleurs de Flixecourt sollicitent ceux des Moulins-Bleus.

- 37 Le 28, à 7 heures, un grand nombre d'ouvriers attend près des portes d'entrée de l'usine où deux gendarmes sont postés. Deux pelotons de gardes mobiles à cheval sont réquisitionnés et placés en attente à Abbeville. « L'usine du bas » (*sic*) de Flixecourt ne compte que 14 absents sur approximativement 530 salariés (13 travailleurs absents de la sacherie contre 98 la veille, un seul gréviste à la bûcherie et aucun aux apprêts et à la teinturerie). « L'usine du haut » qui compte environ 500 personnes est toujours fermée. À l'usine des Moulins-Bleus, tout le personnel travaille. Au cours des 28 et 29 août les rencontres entre directeur et délégation se succèdent sans le moindre résultat. À ce moment du conflit, la maison Saint n'est plus inquiétée par ces contestations. Il n'y a quasiment plus de travailleurs en grève. Le 30, le travail reprend.
- 38 Contrairement au mois d'août, où les ouvriers semblaient solidaires, un rapport du maréchal de logis Madère du 24 octobre 1934 fait apparaître des tensions entre certains travailleurs et les trublions. Résister ouvertement contre la société à ce moment de l'histoire conduit inévitablement à des sanctions. La stratégie du patronat réside ici dans l'application du châtimeur non pas à court terme mais à moyen terme. Il attend l'occasion opportune, celle où les ouvriers sont le plus en difficulté, pour mettre en pratique certains licenciements sans être sérieusement menacé. L'interruption du 31 mai 1933 dans les usines de Condé-Folie, des Moulins-Bleus et de Flixecourt, de courte durée, à la suite de l'annonce de la suppression d'une prime de « cherté de vie » et du refus d'une révision des tarifs, exprime à nouveau la faible quiétude des ouvriers en cas de contestation du pouvoir patronal : « À la rentrée de 9 h 30 [aux Moulins-Bleus] la première équipe, qui avait tout d'abord refusé de travailler, a, après explications du directeur, repris le travail à 11 h 30. Par contre la seconde équipe est, à 13 h 30, rentrée dans l'usine et a refusé de travailler. Toutefois, à la rentrée de 17 h 30, cinq ouvriers avaient repris le travail mais leurs métiers furent entourés par les autres ouvriers qui devinrent menaçants au point que le directeur a jugé prudent d'inviter tout le monde à quitter l'usine. Dehors quelques cris séditieux furent poussés. »⁴¹ La fermeture des Moulins-Bleus est immédiatement effectuée pour éviter toute propagation du conflit.
- 39 Sans être inexistantes, les formes de contestation contre le dégraissage progressif des effectifs face à la crise sont dispersées et ainsi peu efficaces. Quant au positionnement des syndicats vis-à-vis des nouveaux sans travail au cœur de la vallée, il existe peu d'informations. À l'aube de la réunification autour du Front populaire, la CGT, au niveau national, admet l'importance des chômeurs au sein de la confédération, tout en soulignant qu'ils ne pouvaient apparaître régulièrement sous ce statut.
- 40 La presse locale de gauche dénonce les dispositifs d'un autre âge mis en place par les Saint et évoque les formes de solidarité qui se manifestent notamment avec les comités des chômeurs, qu'ils soient à temps partiels ou complet. Mais ces données sont éparses et donnent peu d'informations sur la ferveur ou la rigueur, et donc sur le degré d'engagement pour soutenir la cause des chômeurs. Seuls quelques documents attestent d'une marche de la faim en 1933 et 1934 à Amiens et à Flixecourt, et d'une marche départementale en avril 1935⁴². L'essor de ce mouvement des chômeurs ne se réalise qu'à partir de 1934 lorsque celui-ci intègre dans la lutte le danger fasciste (qui donnera naissance au Front populaire), omniprésent depuis le 6 février 1934 avec la manifestation parisienne des ligues d'extrême droite (il en est de même pour la CGT et la CGTU).

- 41 Les archives révèlent de nombreux conflits mais pour des revendications moins assimilées à la crise qu'aux conditions de travail. En avril 1934, une grève éclate à Flixecourt contre la suppression, pour les femmes mariées, de la possibilité de quitter le travail un quart d'heure avant les autres travailleurs, afin de préparer le repas de midi. En février 1935, un débrayage a lieu aux Moulins-Bleus suite à l'affichage d'un nouveau règlement du service intérieur pour toutes les usines. Celui-ci indique au personnel que le renvoi pour cause de maladie prolongée prendra effet, à présent, à partir de 8 jours et non plus après un mois. Cette décision de la direction permet de dissuader les ouvriers de s'absenter. Il en résulte un accord sur le maintien du délai fixé à un mois, sauf pour les travailleurs « nuisibles » à l'égard desquels la mesure est appliquée, officiellement pour lutter contre la paresse : « Il a été promis aux ouvriers que l'on attendrait, comme auparavant qu'il y ait un mois de maladie avant l'envoi du livret de travail à l'ouvrier malade. Toutefois, il a été entendu que cette mesure ne serait appliquée qu'aux bons ouvriers, le délai de 8 jours restant en vigueur pour les mauvais ouvriers ou considérés comme tels. »⁴³
- 42 Cette mesure a une double perspective : lutter contre l'absentéisme qui est une pratique ordinaire des ouvriers d'une part, et avoir une arme supplémentaire afin d'intimider ou de mettre dehors les « fortes têtes » d'autre part. Certaines mobilisations, comme celles résultant des modifications du règlement intérieur, relèvent plus d'un rapport de force que nos sources présentent comme régulier, sauf en temps de crise extrême, entre les deux parties antagonistes ; il a pour fonction de maintenir un équilibre, c'est-à-dire d'éviter tout basculement trop important en faveur de l'un ou de l'autre. Ces grèves s'assimilent alors à un mode de régulation, et elles visent à assurer « la bonne marche » des relations sociales dans l'atelier ou l'usine.
- 43 Ces manifestations de courte durée traduisent une distinction entre les offensives patronales explicites et les mesures dites « liées à la crise » par le groupe, sans doute plus souvent perçues comme résultant d'une fatalité. Les travailleurs contestent, en effet, les mesures venant toujours un peu plus dégrader leurs conditions de travail et réduisant les temps morts ; en revanche, ils restent « passifs » lors de changements intervenant dans le cadre d'un plan pour lutter « contre la crise ».
- 44 Tout au long des années 1930, les travailleurs Saint Frères ont essuyé plusieurs échecs. Les défaites des premières années sont liées à différents facteurs : l'autorité de la famille Saint, les divisions entre les « porte-paroles » du mouvement ouvrier et surtout le contexte politique et économique qui n'est pas propice à l'unité et de ce fait à la mobilisation ; la mobilisation étant elle-même toujours un enjeu. Malgré cela, les salariés de l'industrie textile ne se sont pas résignés à tout accepter, et démontrent par là qu'il existe toujours une capacité de rébellion, une force oppositionnelle aux dominants, au « capitalisme » Saint, même si celui-ci use d'un système très répressif avec l'appui des administrations représentatives de l'État, tels les recours aux forces de l'ordre, et les menaces de licenciement des individus ainsi que de leur famille. Ils poursuivent, pour cela, l'usage de pratiques cachées signifiant qu'ils sont et restent maîtres de leur vie en se réappropriant des temps à l'usine, en améliorant leur quotidien avec des produits dérobés et en continuant de n'en faire qu'à leur tête via une burette ou un retard. Ils maintiennent également les cessations de travail, particulièrement lorsque les mesures sont sans lien avec la crise, mais de manière plus modérée afin de ne pas trop attirer l'attention de la direction. Avec 1936, année de liesse, les individus perçoivent des espaces plus « libres ». Mais l'effervescence du mouvement ouvrier s'épuise très vite et replonge les travailleurs dans un quotidien fait d'incertitudes qui plus est sous la menace d'une guerre.

Bibliographie

- 45 – Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel, *Les chômeurs de Marienthal* (1933), trad. fr., préface par Pierre Bourdieu, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1981.
- 46 – François Lefebvre, *Une famille d'industriels dans le département de la Somme de 1857 à la veille de la Seconde Guerre mondiale : les Saint. Approche d'une mentalité patronale*, doctorat en histoire, Nadine-Josette Chaline (dir.), Amiens, UPJV, 1998.

- 47 – Aimée Moutet, « La crise des années 1930 dans l'industrie française : les ouvriers et leurs organisations face au chômage », Claude Didry et Annette Jobert (dir.), Rennes, PUR, coll. « Économie & Société », 2010, p. 31-43.
- 48 – Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2012.
- 49 – James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne* (1992), trad. fr., Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Notes

1 On comptera dans certaines localités jusqu'à 61,4 % d'habitants logés par l'employeur Saint en 1936.

2 La société décline à partir de 1969, lors du rachat par Agache-Willot, lequel, sous le nom de « Boussac-Saint Frères », dépose le bilan en 1981.

3 La monographie éditée par la maison Saint en 1911 indique un personnel avoisinant les 12 000 salariés répartis dans 17 usines dont 13 dans le département de la Somme et dans 131 succursales et dépôts de vente, dont 82 en France, 26 dans les colonies, 23 à l'étranger. On en dénombre 155 dans le monde (48 succursales et 107 dépôts de vente) entre 1920 et 1930.

4 Les archives de l'entreprise ont subi plusieurs vagues de destruction durant la Seconde Guerre mondiale, lors des fermetures d'usine et dernièrement, en 2010 (incinération d'un fonds d'archives du groupe SGQ d'environ 300 m³, 3 600 mètres linéaires par un centre privé de conservation regroupant des documents du groupe VEV [VEV-Prouvost], donc Saint Frères mais aussi Rodier, Rousseau...).

5 Flixecourt abrite la direction de la branche production et les principales institutions patronales et de prévoyance, ce qui en fait le principal bastion de la société.

6 Le terme « contremaîtresse » apparaît dans le recensement de 1936. En 1931, seul le mot « contredame » est utilisé.

7 Joseph Soavi, « La crise de stabilisation de 1927-1928 en France », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 77, 2003, p. 85-93.

8 Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française : XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Histoire », 1986.

9 Au vu des salaires qui résistent relativement bien (malgré des diminutions) et du peu d'avancées technologiques recensées, les sociétés optent pour une amélioration de la productivité en accélérant les cadences afin de diminuer les prix. L'ouvrier, par contre, « retrouve » son pouvoir d'achat avec les 400 décrets-lois de déflation de 1934-1935 dits « décrets Laval ».

10 Le mot « restructuration » et le verbe associé n'apparaissent qu'en 1963 d'après *Le nouveau Petit Robert* de 2007. Dans les années 1930, il est plutôt fait mention d'« organisation » et de « réorganisation ».

11 Tableaux des effectifs (français et étrangers) Saint Frères de la Somme chômant partiellement par quart d'heure, cotes 99M143, 99M169, 99M156, 99M103, 99M129, KZ138, KZ2588, KZ544, 99M117 et 99M163 des Archives départementales de la Somme (ADS).

12 Tableaux des effectifs et du temps de travail hebdomadaire par atelier des usines Saint Frères de la Somme, *Ibid.*

13 Certains trouveront ce terme inadéquat, tout d'abord en raison de sa signification à l'origine religieuse et ensuite, son idée d'exclusion de la communauté. Mais le licencié perd son travail (ainsi que les membres de sa famille), sa maison, les modes d'approvisionnement en nourriture, en chauffage, dans une « ville-usine » entourée par des bourgs analogues administrés par la même entreprise. Un ouvrier est même interdit de séjour dans le département suite à une révolte violente exprimée verbalement contre ces mesures.

14 Voir sur ce point l'article « Des trajectoires irréversibles renversées », dans *Temporalités*, n° 13, 2011, <http://temporalites.revues.org/index1485.html>

15 « Chômage et profession dans les années trente », dans *Économie et statistique*, n° 170, 1984, p. 53-69.

16 En observant les recensements de trois gros bastions Saint Frères, nous trouvons principalement des Belges et des Polonais mais également des Allemands, des Anglais/Britanniques, des Hollandais, des Italiens, des Luxembourgeois, des Marocains, des Portugais, des Russes, des Tchécoslovaques, des Yougoslaves/Serbes.

17 Les ouvriers revendiquent une augmentation de salaire égale à la retenue de 5 % exigée par la législation. Pierre Saint refuse en précisant aux travailleurs que les salaires sont, selon lui, déjà suffisamment élevés. Cette grève sera l'une des plus longues : 24 jours de mouvement du 9 juillet au 11 août 1930.

18 Leur auteur est surveillé de près par la police au même titre que le PCF, le SRI (le Secours rouge international) et la CGT-U décrits par la police comme des « groupes extrémistes qui cherchent à attaquer les institutions républicaines, avec pour objectif la subversion violente de l'ordre social ».

19 Extrait de *L'Enchaîné* du vendredi 9 janvier 1931, cote KZ2588 des ADS.

20 Cote KZ853 des ADS.

21 Antoine Prost, *La CGT à l'époque du Front populaire. 1934-1939*, Paris, Presses de FNSP, 1964.

22 C'est au travers des « récits de vie » que ces stratégies, ces tactiques, peuvent être en partie décelées. Les archives collectées, essentiellement de type administratif, visent au contrôle social de la population. Quelques ruses sont, malgré tout, révélées dans certains documents lorsqu'elles débouchent sur des conflits ouverts.

23 Ces questionnements ont fait l'objet d'une première réflexion dans « Grains de sable dans le système de domination temporel et spatial de l'industrie textile de la première moitié du XX^e siècle », Stéphen Bouquin (dir.), *Résistances au travail*, Paris, Syllepse, 2008.

24 Notamment celles portant sur la théorie de la réactance, Sharon S. Brehm & Jack W. Brehm, *Psychological Reactance : A Theory of Freedom and Control*, New York, Academic Press, 1981.

25 Voir Donald Roy, « Deux formes de freinage dans un atelier de mécanique : respecter un quota et tirer au flanc », dans *Sociétés contemporaines*, n° 40, 2000, p. 33-56 et *Un sociologue à l'usine*, introduction par Jean-Michel Chapoulie, postface par Edward S. Becker, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères », 2006.

26 Denis Poulot, petit patron parisien, expliquait, dans *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être* (édité par la Commune en 1870 et aux Éditions Maspéro en 1980), que l'absentéisme constituait une des principales caractéristiques du *sublime*, travailleur de la mécanique parisienne. La désignation de « sublime » par le patron est directement liée à l'argot usité par les travailleurs. La notion, le sublimisme, s'identifie à une dynamique des résistances.

27 Cote 99M107660 (10) des ADS.

28 Michel Antéby, « La "perruque" en usine : approche d'une pratique marginale, illégale et fuyante », dans *Sociologie du travail*, n° 45, 2003, p. 453-471.

29 Cote 99M143 des ADS.

30 *Ibid.*

31 Questionnaire rempli pour le ministère du Travail par le préfet le 19 juillet 1935, *Ibid.*

32 Denis Poulot a recours au terme de « ficelles » pour parler de ces ruses au quotidien des travailleurs.

33 Ce concept émerge en 1981 avec une digression du mythe de Jason dans *Geschichte und Eigensinn (Histoire et subjectivité rebelle)*, 1 283 pages, non traduit à ce jour.

34 Alf Lütke, *Des ouvriers dans l'Allemagne du XX^e siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, p. 169.

35 Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, I. Arts de faire*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio essais », 1980.

36 La « Saint-Lundi » est une journée chômée au commencement de la société capitaliste, c'est-à-dire sous l'Ancien Régime (la « Saint-Lundi », patron des fainéants, *dixit* Denis Poulot).

37 Le nom donné à ce concept est également celui du dernier ouvrage d'Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, trad. fr. et préface par Alexander Neumann, Paris, Éditions Payot & Rivages, coll. « Critique de la politique », 2007.

38 L'emploi du terme « texte » ne doit pas faire penser que pour Scott ces expressions se réduiraient à des communications exclusivement verbales. Il intègre aussi des pratiques comme la perruque.

39 Rapport du maréchal des logis chef Madère, le 24 octobre 1934, au capitaine Hollette, cote 99M123 des ADS.

40 *Ibid.*

41 Rapport du maréchal des logis Madère, le 31 mai 1933, cote 99M117 des ADS.

42 À partir d'août 1935, avec la poussée du Front populaire (pendant la période préélectorale), les marches cesseront.

43 Rapport du maréchal des logis Madère, le 27 février 1935, cote 99M143 des ADS.

Pour citer cet article

Référence électronique

Mélanie Roussel, « L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 125 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 12 décembre 2014. URL : <http://chrhc.revues.org/3903>

Référence papier

Mélanie Roussel, « L'usine du début des années 1930, antre de domination exaltée et de rébellion tempérée », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 125 | 2014, 49-68.

À propos de l'auteur

Mélanie Roussel

Post-doctorante au CURAPP-ESS-UMR 7319, membre du comité de rédaction de la revue *Temporalités*

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé

Le présent article se focalise sur les formes de résistance adoptées par un groupe ouvrier de l'industrie textile en temps de crises. Les années 1930, période charnière de l'histoire de la France contemporaine, ont connu nombre de changements dans les différentes sphères de la réalité sociale. Travail, emploi, syndicalisme, contextes politiques et économiques tant nationaux qu'internationaux, sont autant de terrains mouvants qui influent sur l'unité ouvrière et les formes de mobilisation. Pour résister aux licenciements, épisodiquement on se tait, mais certaines épreuves de force subsistent, dissimulées dans la multiplicité des temporalités du quotidien. Dans ce contexte où les « restructurations » s'enchaînent, quels sont les interstices spatio-temporels habités par la rébellion ?

Entrées d'index

Mots-clés : paternalisme, crise économique, restructuration, licenciement, résistance

Keywords : paternalisme, crise économique, restructuration, licenciement, résistance

Géographie : France

Chronologie : XXe siècle

Schlagwortindex : paternalisme, crise économique, restructuration, licenciement, résistance

Palabras claves : paternalisme, crise économique, restructuration, licenciement, résistance